

*Au terme d'une vie bien remplie,
notre Papa s'est endormi.*



**Monsieur
Charles ATTERTE**
Veuf de Madame Cécile LOËS

né à Aubange le 27 février 1936
et y décédé le 27 octobre 2020.

Vous en font part:

Bernard et Véronique ATTERTE-HERMANS,
Francis et Carine ATTERTE-OLIMAR,
Cindy ATTERTE et Patrick COLAS,
Michaël ATTERTE et son épouse,

ses enfants ;

Tiffany, Aude, Justine, Maxime, Charline, Quentin, Natan,

ses petits-enfants ;

Les familles apparentées.

La liturgie des funérailles sera célébrée en l'église Notre Dame du Rosaire d'Aubange le jeudi 29 octobre 2020 à 13 heures 30, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

La mise en columbarium de l'urne cinéraire aura lieu au cimetière d'Aubange dans l'intimité familiale.

Charles repose au funérarium BENTZ, 10 rue du Village à Aubange, où la famille sera présente de 15 heures à 19 heures.

Un merci particulier au personnel du Home Bellefleur.

Déposez vos condoléances sur www.bentz.be

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

PF, Funérarium Bentz Aubange tél 063/ 37.10.45, Halanzy, Musson
Arlon, 11 Rue du Marché au Beurre, tel 063/ 22.58.99